

Négo



Harmonisation Astreinte

La direction CAVAC n'a jamais voulu d'accord !

Evoqué depuis 2014 (1^{ère} Enquête Flash), la CFDT avait obtenu, en NAO 2022, l'ouverture d'une négociation sur l'astreinte.

Pour les militants CFDT, il est important de gagner en équité. L'astreinte constraint le salarié et sa famille. Ce n'est pas une question de statut ou de service.

En juin 2022, c'est une première et on s'en félicite, la CAVAC avait donné le cadre avec les conditions à respecter pour arriver à un accord.

Après plus de 2 ans de négociation, où la CFDT n'a pas cessé d'être force de proposition, la direction reste sur une position de principe et refuse de signer.



Négociation de dupe, stratégie de la montre pour gagner de l'argent, diviser pour mieux régner ???
A chacun de se faire son propre avis sur la question !



Retrouvez les détails de cet échec dans la note infos CFDT !



Note infos spéciale « Désaccord Astreinte » à télécharger via ce QR-Code.

A vos côtés, au quotidien, vos délégués CFDT sont à votre écoute.

N'hésitez pas à leur faire part de vos remarques.

Retrouvez-nous sur le site internet

www.cfdt-cavac.fr

Mail à cfdt.cavac@gmail.com



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS
Section CAVAC

Pour affichage